

**L'ARGUS DE LA PRESSE**  
 21, boulevard Montmartre, 75002 PARIS  
 Tél. : 42.96.99.07  
 POINTS DE VENTE (Bim)  
 14 Rue Chaptal  
 92303 LEVALLOIS PERRET  
 tel: 47.57.31.66.

1er OCT 89

**Biblio**

**LES PROCEDURES EUROPEENNES DU DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA FRANCHISE**

Jupiter Editions, Paris  
 Tél. : (1) 43.35.01.67

« Mieux vaut anticiper le phénomène européen que le subir. » Olivier Gast, avocat spécialisé dans le monde de la franchise, s'appuie sur le Code européen de la franchise, applicable depuis le 1<sup>er</sup> février dernier, pour répondre aux questions que posent aux chefs d'entreprise et aux avocats l'élaboration de contrats de franchise dans l'espace européen. Il étudie, par exemple, les trente clauses qui apparaissent le plus souvent dans les contrats de franchise pour en apprécier la conformité avec le droit européen. Le livre est séparé en deux parties. L'une s'intéresse aux procédures qui résultent de l'action du chef d'entreprise - principalement, l'élaboration de contrats avec d'autres sociétés. L'autre étudie les droits et les obligations du chef d'entreprise, par rapport à la direction de la concurrence, qui sont ici exposées



pour la première fois. Le but de ce livre est d'assurer aux entreprises ainsi qu'à leurs avocats une sécurité juridique accrue dans leur approche européenne. En cela, les annexes très complètes leur apporteront de nombreux éléments d'appréciation quant à l'action de la direction de la concurrence à Bruxelles.

**Le droit européen de la concurrence, mode d'emploi**

Enfin un ouvrage qui permet d'y voir clair dans le dédale des textes européens.



Dense. Et clair. Enfin, un ouvrage juridique sur le droit de la concurrence et de la franchise qui ne se contente pas d'analyser la jurisprudence pour déterminer à quelle sauce tel ou tel conflit sera accommodé. Mais qui pilote également le lecteur, donc le chef d'entreprise, dans le dédale des procédures européennes qu'il peut engager ou avoir à subir. Puisque, aujourd'hui, c'est très largement l'Europe qui a compétence dans le domaine de la concurrence. L'auteur, M<sup>e</sup> Olivier Gast, Président de l'Université européenne de la franchise (Ipf de Colmar) et de la commission franchising de l'Union internationale des avocats, spécialiste européen de la franchise, explique quel est le rôle exact des autorités communautaires, comment les saisir d'un litige sur la validité d'un contrat, comment se plaindre d'un comportement anti-concurrentiel ou abusif, combien de temps peut durer une procédure, quelles sanctions sont à craindre en cas d'infraction, etc. Il ne s'en tient pas seulement à la forme, mais développe aussi le fond. « M<sup>e</sup> Olivier Gast passe ainsi en revue les trente clauses que l'on rencontre le plus fréquemment dans les contrats de franchise pour en apprécier la conformité avec le droit européen », explique dans sa préface Jean Dubois, chef de division à la Direction générale de la concurrence de la Commission de la Cee, qui apporte ainsi sa caution au livre. Des annexes reprennent également un exemple de jurisprudences et de notes commentant les évolutions récentes.

J.-P.L. ●

• « Les procédures européennes du droit de la concurrence et de la franchise », M<sup>e</sup> Olivier Gast. Ed. Jupiter. 195 F.

340.